

Paris, le 29 septembre 2017

Conclusion d'un protocole d'accord non-engageant avec Caixa Seguridade

CNP Assurances annonce la conclusion d'un protocole d'accord non-engageant avec Caixa Seguridade prévoyant les modalités d'un nouvel accord de distribution exclusif au Brésil à compter du 1^{er} janvier 2018.

La conclusion de ce nouvel accord, qui dépend de négociations à venir et de son approbation notamment par le conseil d'administration de CNP Assurances, permettrait à CNP Assurances, moyennant le paiement d'un prix, de distribuer de façon exclusive au Brésil dans le réseau de Caixa Econômica Federal jusqu'au 13 février 2041, sur un nouveau périmètre. En cas de conclusion d'un accord définitif, CNP Assurances renoncerait en conséquence par anticipation à compter du 1^{er} janvier 2018 aux droits actuels de distribution exclusifs de sa filiale Caixa Seguros au titre du partenariat existant.

Le nouveau périmètre de l'exclusivité porterait uniquement sur les produits de prévoyance, d'assurance emprunteur consommation et de retraite (*vida, prestamista, previdência*). Le nouvel accord de distribution sera mis en œuvre à travers une nouvelle société d'assurance commune qui serait créée à cet effet par CNP Assurances et Caixa Seguridade, dans laquelle les droits économiques de CNP Assurances seraient réduits par rapport à la situation actuelle.

Ce nouvel accord permettrait à CNP Assurances de sécuriser à très long terme (23 ans) une part importante de son activité réalisée dans le réseau de Caixa Econômica Federal. A titre indicatif, sur une base *pro forma*, la quote-part du chiffre d'affaires économiquement conservé par CNP Assurances aurait représenté en 2016 environ 60 % du chiffre d'affaires réalisé au Brésil. De même, le taux de marge sur affaires nouvelles du périmètre concerné était comparable au taux de marge moyen de CNP Assurances au Brésil en 2016.

CNP Assurances salue la conclusion de ce protocole d'accord non-engageant par lequel le Groupe demeurerait jusqu'en 2041 le principal partenaire de Caixa Econômica Federal en assurance vie au Brésil, tout en permettant à CNP Assurances de continuer à développer ses autres activités en Amérique latine.

Pour rappel, CNP Assurances a formulé un objectif de croissance organique annuelle moyenne du résultat brut d'exploitation (RBE) supérieure à 5 % sur la période 2017-2018 comparée à l'année 2016. Confortée par les solides résultats enregistrés sur le premier semestre 2017, CNP Assurances vise une croissance organique du RBE significativement supérieure à 5 % sur l'année 2017 comparée à l'année 2016. Compte tenu de la perspective de ce nouvel accord et des négociations restant à mener, CNP Assurances n'est pas en mesure, à ce stade, de formuler un objectif de croissance du RBE sur l'année 2018.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 200 millions d'euros en 2016. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 35 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2^{ème} banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1^{er} marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

Investisseurs et analystes

Vincent Damas | 01 42 18 71 31

Jean-Yves Icole | 01 42 18 86 70

Typhaine Lissot | 01 42 18 83 66

Julien Rouch | 01 42 18 94 93

servicepresse@cnp.fr

infofi@cnp.fr

Suivez nous sur :

